



RAPPEL : INVITATION

En partenariat avec le Conseil Départemental, le Théâtre de Cristal et la MJC, nous avons beaucoup de plaisir à vous inviter à participer à la deuxième édition des ballades théâtralisées, « Meine Cœur du Futur ».

Vous n'avez pas pu venir l'année dernière, ou vous souhaitez revoir ces ballades théâtralisées :

IL NE VOUS RESTE PLUS QUE DEUX JOURS POUR VOUS INSCRIRE. PEU D'INSCRITS A CE JOUR.

Le spectacle "Meine, Cœur du futur", vous permet de découvrir les villages portes d'entrée de la forêt de Meine

En passant par des chemins détournés, les visiteurs iront à la rencontre inattendue des comédiens du Théâtre de Cristal et de guides locaux, au discours imprégné des



anecdotes qui lient les villages à la forêt, ce patrimoine naturel partagé à retrouver et investir autrement pour l'avenir. **RIRES ASSURES**

Dates des spectacles :

Vannes-le-Châtel : 18 septembre. Accueil devant la chapelle des Cités.

Blénod-les-Toul : 24 septembre

Bulligny : 2 octobre.

2 départs par journée : 15h • 15h45 • Durée du parcours : une bonne heure

Spectacles gratuits. Inscription obligatoire au **03 83 25 14 85**.

Un arrêté a été pris pour interdire la circulation aux cités le 18 septembre de 13 heures à 19 heures à partir de la chapelle des cités jusqu'au n°88 rue des cristalleries.

Le stationnement sur la place des cités est autorisé exclusivement pour les riverains.

Démolition d'une remise aux cités

Le conseil a délibéré pour confier les travaux de démolition d'une remise en ruine aux cités, (56 bis rue des cristalleries) à l'entreprise Xyloprotec (2 750 €).

Les gravats seront utilisés pour créer deux places de stationnement, dans l'enceinte du jardin du logement communal du 64 rue des cristalleries, pour les locataires de ce logement (2 099 €).

Toiture de l'église

Le conseil municipal a délibéré pour procéder au nettoyage de la toiture de l'église (hors clocher) afin d'enlever les mousses accumulées sur la toiture et se prémunir du bouchage des chanlattes. Les travaux sont confiés à l'entreprise Laurent (5 128 €).

Personnel communal

Après 10 années au service de la commune, Isabelle Charuel, ayant trouvé un poste à temps plein dans une autre collectivité, a demandé sa mutation. Isabelle travaillait 10 heures par semaine.

Serge SAIAH vient d'être recruté dans le cadre d'un contrat aidé. Il travaillera 20 heures par semaine pour l'entretien des bâtiments communaux et espaces publics.

Un grand merci à Isabelle, et beaucoup de courage à Serge pour sa prise de fonction.

Rentrée :

La rentrée s'est bien passée !

35 enfants ont rejoint les bancs de l'école primaire et 37 pour l'école maternelle. Stabilité des effectifs pour l'école primaire mais baisse pour l'école maternelle.

Différents travaux d'entretien ont été réalisés pendant l'été. A noter : l'obligation de poser des sonnettes aux entrées des écoles car elles doivent être désormais fermées pendant les cours, et l'interdiction aux parents de pénétrer dans les enceintes de l'école (circulaire préfectorale).

La garderie a ré-ouvert ses portes pour la deuxième année. Cette année 15 enfants sont inscrits.

C'était aussi la rentrée au CERFAV. 30 stagiaires vont être accueillis progressivement jusqu'à la mi-octobre (formation d'une durée d'une ou de deux années). 30 apprentis rejoindront le CERFAV. Le premier regroupement approche : 26 septembre.

Dépôt de Gaz :

Jean-Louis Bouché effectuait un dépôt de bouteilles de gaz à son domicile. Il a souhaité arrêter ce service qui a permis de dépanner des habitants du village pendant de très nombreuses années. Si vous êtes intéressés pour reprendre ce service, il sera ravi de vous expliquer les démarches à accomplir.

Garderie : programme des mercredis récréatifs

21 septembre : Porte clés Princesse et Chevalier.

Avec du plastique fou les enfants fabriqueront un joli porte clé !

28 septembre : Grand jeu. Boule et ses billes.

Boule a perdu ses billes et aimerait que les enfants l'aident à les retrouver ! Des épreuves attendent les chercheurs de billes ! Une fois les billes retrouvées, un concours entre joueurs sera organisé.

5 octobre : Sable magique.

Les enfants pourront réaliser des animaux avec un pochoir et du sable coloré.

12 octobre : Fontaine choco'fruit.

Les enfants mangeront des fruits en les plongeant dans un chocolat fondant et chaud.

Matinées enfantines du Relais Assistant(e)s

Maternel(le)s – De 9 heures à 11 heures

Lundi 26 septembre : atelier cuisine.

Lundi 10 octobre : activités sur le thème de la nature.

Une formation continue d'une durée de 24 heures est proposée aux assistantes maternelles. (Démarrage : le 15 octobre). Pour tout renseignement : 03 83 50 55 71.

Les Pri'Mates

25 septembre : tournoi de pétanque à la halle.

5 € les adultes et 4 € les moins de 15 ans.

Inscription sur place à partir de 9 heures.

21 et 22 octobre : bourse aux vêtements- jouets et livres à la Maison pour tous.

Fête patronale

Elle approche à grand pas. Elle se déroulera aux cités les 15 et 16 octobre.

Ouverture de la chasse

Dans la forêt communale : la chasse se déroulera le dimanche.

Dans la plaine et dans les coupes 44 et 45 de la forêt communale (coupes situées à droite lorsque l'on va en direction de Blénod les Toul) : la chasse se déroulera le jeudi.

Abri Bus

Un grand merci à Daniel Henrion pour le temps passé pour la pose de palissade.

Mairie de Vannes-le-Châtel

mairie.vannes-le-chatel@wanadoo.fr

www.vannes-le-chatel.mairie54.fr

Téléphone : +33 3 83 25 41 98

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 13h30 à 18h00.

Vendredi : 8h30 à 12h30.

Le 1er samedi matin de chaque mois : 8h30 - 12h30